



AXELLE LEMAIRE
SECRETARE D'ETAT AU NUMERIQUE,
AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 2 mars 2015
N° 438

Axelle LEMAIRE crée un « guichet innovation » au sein de l'Agence nationale des fréquences pour accompagner les porteurs de projets innovants utilisant des fréquences radioélectriques

Afin d'orienter les porteurs de projets innovants dans l'accès au spectre des fréquences, Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat au Numérique, a souhaité la mise en place d'un service d'accompagnement pour faciliter leurs démarches auprès des différentes administrations. Ce « guichet innovation », géré par l'Agence nationale des fréquences (ANFR), est accessible depuis son site Internet : www.anfr.fr.

L'accès au spectre radioélectrique constitue un enjeu capital pour le développement économique de nombreux secteurs d'activités en France qui contribuent à l'investissement et à la création d'emplois en France.

Avec l'Internet des objets, une multitude de nouveaux services et usages connectés voient le jour, en particulier dans les secteurs de la santé, de l'environnement, de l'équipement des foyers, ou des services de la ville intelligente. Certaines prévisions annoncent jusqu'à 50 milliards d'objets connectés dans le monde d'ici 2020. Les entreprises françaises sont en pointe dans ce domaine.

Dans ce contexte, l'Etat doit être en mesure d'accompagner les utilisateurs innovants du spectre, qui sont souvent des acteurs de petites taille, de jeunes start-ups issues de la French Tech notamment, qui n'ont pas toujours la capacité d'identifier le bon point d'entrée au sein des différentes administrations chargées de la gestion des fréquences.

Le « guichet innovation » de l'ANFR permettra d'orienter les porteurs de projets innovants vers le bon interlocuteur, que celui-ci se trouve au sein de l'ANFR, du Conseil supérieur de l'audiovisuel, de l'ARCEP ou d'un autre affectataire. Cette initiative fait suite aux propositions du rapport de Joëlle TOLEDANO pour la mise en œuvre d'une politique du spectre radioélectrique plus ouverte et plus simple, favorisant l'innovation et la croissance. Elle s'inscrit également dans la volonté de moderniser la gestion du spectre des fréquences, afin de la rendre plus réactive et plus souple.

A travers ce « guichet innovation », la gestion du spectre s'adapte à l'émergence de nouveaux acteurs industriels, et répond à l'agilité et à la créativité des écosystèmes de la French Tech.

Pour Axelle LEMAIRE « *les fréquences sont devenues le carburant d'un nombre croissant de services innovants - des réseaux de télémesure aux objets connectés - pour lesquels nous ne sommes qu'au début de l'histoire. L'Etat, en modernisant sa gestion du spectre, peut aiguïser cet esprit d'innovation* ».

Contacts presse :

Cabinet d'Axelle LEMAIRE : Elisabeth LABORDE / Emile JOSSELIN : Tél. 01 53 18 44 50
sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr